

Délibération n°01/2017

**DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A
L'EGARD DES USAGERS DE SORBONNE UNIVERSITE**

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article R. 712-14,

Considérant que sont appelés à être désignés pour siéger en qualité de membres au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers:

- 2 représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés ;
- 2 représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés ;
- 2 autres représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires ;
- 6 représentants des usagers titulaires et 6 suppléants.

Les représentants sont élus au sein du conseil académique par et parmi les représentants élus relevant du collège auquel ils appartiennent.

LES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL ACADÉMIQUE ONT DÉSIGNÉS LES MEMBRES SUIVANTS :

- **Représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés :**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 15

Membres représentés : 7

Candidats : Madame Gaëlle LACAZE et Monsieur BILLIET Frédéric

Pour : 22 suffrages

Madame Gaëlle LACAZE et Monsieur Frédéric BILLIET sont élus pour siéger en tant que représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

- **Représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés :**

Membres en exercice : 18

Membres présents : 14

Membres représentés : 3

Candidats : Madame Kinga CALLEBAT et Monsieur Ronan LE BOUFFANT

Pour : 17 suffrages

Madame Kinga CALLEBAT et Monsieur Ronan LE BOUFFANT sont élus pour siéger en tant que représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

- **Représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires :**

Membres en exercice : 4

Membres présents : 3

Membres représentés : 1

Candidats : Madame Nathalie LARROUTUROU et Monsieur Laurent LIBENZI

Pour : 4 suffrages

Madame Nathalie LARROUTUROU et Monsieur Laurent LIBENZI sont élus pour siéger en tant que représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

- **Représentants des usagers titulaires et suppléants :**

Membres en exercice : 20

Membres présents : 16

Membres représentés : 3

Candidats :

- Hugo MONTEMONT (titulaire) Charlotte DURAND (suppléante)
- Iris PRZYCHODVEN (titulaire) Amandine MERIGHI (suppléante)
- Robin MATHEVET (titulaire) François CARDINAUD (suppléant)
- Manon BERTHIER (titulaire) Sam POURHASHEMI (suppléant)
- Antoine PACQUIER (titulaire) Ambre MACHEFERT (suppléant)
- Maryam POUGETOUX (titulaire) Alexis BARUCHELLO (suppléant)

Pour : 15 suffrages

Abstentions : 4 suffrages

Les candidats titulaires et suppléants de la liste ci-dessus sont élus pour siéger en tant que représentants des usagers titulaires et suppléants au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

**L'Administratrice provisoire de
Sorbonne Université**



Hélène PAULIAT

Délibération n°02/2017

**DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A
L'EGARD DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE SORBONNE UNIVERSITE**

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article R. 712-13,

Considérant que sont appelés à être désignés pour siéger en qualité de membres au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs :

- 4 représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés
- 4 représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés ;
- 2 autres représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires.

Les représentants sont élus au sein du conseil académique par et parmi les représentants élus relevant du collège auquel ils appartiennent.

LES MEMBRES ELUS DU CONSEIL ACADEMIQUE ONT DESIGNES LES MEMBRES SUIVANTS :

- **Représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés :**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 15

Membres représentés : 7

Candidats :

- Monsieur Abhay SHUKLA
- Madame Hélène CASANOVA-ROBIN
- Madame Marie-Christine MARCELLESI
- Monsieur Bernold HASENKNOFF

Pour : 22 suffrages

Madame Hélène CASANOVA-ROBIN, Madame Marie-Christine MARCELLESI, Monsieur Abhay SHUKLA et Monsieur Bernold HASENKNOFF sont élus pour siéger en tant que représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs.

- **Représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés :**

Membres en exercice : 18

Membres présents : 14

Membres représentés : 3

Candidats :

- Madame Sabine BERGER
- Monsieur Jean-Yves ROTGE
- Monsieur Joël POTHIER
- Madame Kinga CALLEBAT

Pour : 17 suffrages

Madame Sabine BERGER, Madame Kinga CALLEBAT, Monsieur Jean-Yves ROTGE et Monsieur Joël POTHIER sont élus pour siéger en tant que représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs.

- **Représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires :**

Membres en exercice : 4

Membres présents : 3

Membres représentés : 1

Candidats : Madame Sabine AJI et Monsieur Thomas JOUFFLINEAU

Pour : 4 suffrages

Madame Sabine AJI et Monsieur Thomas JOUFFLINEAU sont élus pour siéger en tant que représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs.

**L'Administratrice provisoire de
Sorbonne Université**



Hélène PAULIAT